



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES PAYS-D'EN-HAUT
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADOLPHE-D'HOWARD

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par le soussigné, **Réal Brassard, directeur général et greffier-trésorier**, de la susdite Municipalité,

QU'UNE séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Adolphe-d'Howard est convoquée, par le soussigné, pour être tenue à l'église, le lundi 29 juin 2026, à 17 h 00, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants à savoir :

1. Ouverture de la séance
2. Confirmation de la notification de l'avis de convocation
3. Acceptation de l'ordre du jour
4. Abrogation de la résolution 2025-06-154 – Nomination d'un émissaire à la langue française
5. Nomination d'un émissaire à la langue française
6. Autorisation de délivrer des constats au nom du DPCP
7. Appui à la demande de collecte des matières résiduelles sur le chemin des Pins Rouges
8. Abrogation de la résolution 2025-06-163 – Abrogation et remplacement de la résolution 2025-05-136
9. Période de questions
10. Levée de la séance

DONNÉ À Saint-Adolphe-d'Howard
Ce 25^e jour de juin 2026

Réal Brassard
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussigné, Réal Brassard, directeur général et greffier-trésorier, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie entre 8 h 30 et 16 h 30, le 25 juin 2026, à chacun des endroits suivants, soit : à l'Hôtel de Ville, à l'église et sur le site internet de la municipalité.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 25^e jour de juin 2026.



Réal Brassard
Directeur général et greffier-trésorier